



Règlement du tournoi de Namoukouka

Le règlement du tournoi de Namoukouka s'appuie en partie sur les règles du football professionnel rédigées par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA).

L'association des Aigles du Namoukouka Football Club spécifie notamment les règles suivantes :

- 1) Chaque équipe doit avoir un entraîneur ou une personne référente qui sera présente lors de tous les matchs de son équipe pendant le tournoi. C'est seulement à elle que nous communiquerons toutes les informations concernant son équipe. Cette personne ne pourra pas être représentée par un joueur.
- 2) Une liste comptant entre 14 joueurs au minimum et 22 joueurs au maximum devra être signée et déposée par l'entraîneur avant le début du tournoi. Aucun autre joueur ne sera autorisé à intégrer une équipe si son nom ne fait pas partie de cette liste.
- 3) Chaque équipe doit être constituée des joueurs de son village. Il est possible de faire appel à des joueurs étant issus de villages voisins. Dans tous les autres cas, aucun autre joueur ne sera autorisé à rejoindre une équipe qui n'est pas la sienne. Concernant la petite catégorie, le critère de l'âge sera aussi pris en compte via un extrait de naissance du joueur.
- 4) Chaque entraîneur s'engage à sensibiliser ces joueurs sur la règle du hors-jeu : Un joueur se trouve en position de hors-jeu quand il est situé entre le gardien et le dernier défenseur au moment où son coéquipier lui fait la passe. Il n'y a pas de hors-jeu sur les coups francs, les corners et les touches.
- 5) Les différentes équipes sont priées de respecter les horaires et de se présenter à l'heure sur le terrain. Si une équipe arrive avec plus de 30 minutes de retard par rapport à l'heure du début de la rencontre, le match sera considéré comme perdu sur le score de 3 à 0.
- 6) La liste des joueurs titulaires et des remplaçants avec leurs numéros si possible, devra être remise au commissaire au match avant le début de chaque rencontre.
- 7) Chaque équipe devra adopter une attitude fairplay et les décisions de l'arbitre ne pourront pas être contestées. Les supporters de chaque équipe n'auront pas le droit d'envahir le terrain avant le coup de sifflet final sous peine d'une sanction disciplinaire.
- 8) Tous les joueurs devront être présents lors de la remise des récompenses qui aura lieu après la finale du tournoi.

9) Le trophée de l'équipe gagnante, du fairplay, du meilleur buteur, du meilleur passeur, du meilleur gardien et du meilleur supporteur seront remis en jeu l'année suivante et devront être ramenés à l'association ANFC un mois avant le début du prochain tournoi.

10) Si une équipe rencontre un problème avant le début d'un match pour se déplacer ou si elle veut porter une réclamation, elle devra obligatoirement contacter le commissaire au match. Si une équipe souhaite une information sur l'organisation du tournoi en général, elle pourra contacter directement le président de l'association, Monsieur Alfred Tougma.

Signature du président de
l'association ANFC

Signature du responsable de
l'équipe

